

Commune de SEYNE les ALPES

83

FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation des Alpes de Haute Provence

Demande de Label

En complément de la subvention du Syndicat Mixte des Villages et Cités de Caractère, la Fondation du Patrimoine permet une défiscalisation sur le revenu imposable de tout ou partie des sommes engagées dans la restauration de votre bâtiment d'habitation.

Les renseignements sont disponibles à la délégation départementale :

Délégation départementale des Alpes de Haute Provence CCI 60, Boulevard GASSENDI 04000 DIGNE LES BAINS

04 92 30 59 88

mail: fondation.patri@laposte.net